



OPERATION BASKET ECOLE

Note d'information conjointe FFBB/USEP



Comités départementaux USEP,
Associations USEP,
Comités Départementaux, Ligues Régionales
et Clubs de la FFBB

Suite à la note d'alerte du Ministère de l'Education Nationale (MEN) du 17 octobre 2013, une délégation USEP, représentée par son Président Jean-Michel SAUTREAU et FFBB, représentée par son Président Jean-Pierre SIUTAT, s'est rendue au Ministère le 14 Novembre dernier et a été reçue par les responsables de la DGESCO, Bureau des Ecoles.

Le Ministère de l'Education Nationale a diffusé le 19 décembre dernier dans son réseau une note précisant les conclusions retenues.

Afin de lever toute ambiguïté au sein de nos réseaux respectifs, il nous est apparu opportun de rédiger cette note commune qui clarifie les points essentiels pouvant prêter à confusion.

Nous avons donc le plaisir de vous confirmer que l'**Opération Basket Ecole**, ayant pour but le développement de la pratique du basket à l'école en temps scolaire et hors temps scolaire dans le cadre des rencontres organisées, conforme au cadre de la convention de partenariat entre le MEN, la FFBB, l'USEP et l'UNSS du 25 mai 2010, de la convention bipartite USEP-FFBB OBE du 5 décembre 2012, a été reconnue officiellement dans sa nouvelle version comme une opération de valeur dont l'ancrage mérite d'être pérennisé.

Aussi, afin d'optimiser le déploiement par le biais de l'USEP, la saisie sur une deuxième adresse dédiée est maintenant opérationnelle :

<http://www.obe-ffbb-usep.com/>

Cette adresse est à la disposition des comités départementaux USEP, de l'ensemble des écoles primaires publiques en référence à la convention quadripartite MEN, FFBB, USEP et UNSS du 25 mai 2010, de la convention bipartite USEP-FFBB OBE du 5 décembre 2012, aux précisions apportées par le Ministère sur la note du 19 décembre 2013 concernant le circuit de validation.

Le nom, prénom et date de naissance de l'élève ne devant pas être communiqués dans l'immédiat (note de la DGESCO du 19/12/2013), ces champs seront complétés par des points et le champ de la date de naissance par une date fictive : 01/01/2012. Cette procédure permettra de recevoir le matériel et les diplômes qui seront ensuite complétés manuellement par les enseignants.

Toutes les interventions en classe doivent faire l'objet d'un projet pédagogique en cours d'agrément de l'éducation nationale.

Le document technique de la FFBB, référencé sur le site dédié <http://www.basketecole.com>, est utilisable en l'état comme ressource possible en tant que projet pédagogique.

Le guide dédié de l'Opération Basket Ecole, élaboré conjointement, est disponible sur nos sites respectifs FFBB et USEP.

Nous vous rappelons que ponctuer ces actions auprès des enfants par des rencontres « fête scolaire MiniBasket » renforcera la collaboration entre nos deux fédérations.

Dans le cadre général de nos relations de partenariat, nous vous demandons de mettre en place des commissions mixtes qui seront le plus à même de coordonner l'ensemble des actions à mener conjointement, comme indiqué dans l'article 1 de la convention bipartite USEP-FFBB OBE (05/12/12).

Des actions de formation en partenariat sont envisagées dès 2014-2015 ainsi qu'en 2015-2016 en lien avec les Jeux Olympiques de Rio

Rédacteurs	Approbateurs	
FFBB / USEP	Jean-Pierre SIUTAT Président FFBB	Jean-Michel SAUTREAU Président USEP
Référence	2014-03-12 OBE FFBB USEP	